

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce placement collectif de capitaux. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale en vertu de la législation suisse sur les placements collectifs de capitaux, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce placement collectif et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Placement collectif de capitaux, GMG Fund - Swiss Small & Mid Caps, un compartiment de GMG Fund Classe A (Capitalisation) CH0477543323 Direction de Fonds : CACEIS (Switzerland) SA

Objectifs et politique de placement

L'objectif de placement du compartiment (ci-après le "Compartiment") consiste principalement à gérer un portefeuille d'actions suisses de petites et moyennes capitalisations, tout en observant la politique de répartition des risques.

La direction de GMG Fund (ci-après le "Fonds") investit au moins deux tiers de la fortune du Compartiment de manière directe ou indirecte, par le biais de placements collectifs de capitaux, en titres de participation et droits-valeurs (actions, bons de jouissance, parts sociales, bons de participation et assimilés) de petites et moyennes entreprises (Small & Mid Caps) qui ont leur siège ou qui exercent leur activité prépondérante en Suisse.

Dans une moindre mesure, la direction du Fonds investit également dans des obligations et autres titres de créance et droits de créance libellés en francs suisses ou en euros, dans des actions et autres titres et droits de participation de petites et moyennes entreprises européennes cotées en Suisse ou d'entreprises suisses qui ne sont pas considérées comme des petites et moyennes entreprises.

Les parts du Fonds peuvent être souscrites ou rachetées chaque jour ouvrable bancaire. Aucune émission ni aucun rachat ne peut être effectué les jours fériés en Suisse, les 24 et 31 décembre et les jours de fermeture des bourses ou marchés des principaux pays d'investissement du Compartiment. Toutefois, la direction du Fonds peut suspendre le rachat sous certaines conditions.

Les demandes de souscription ou de rachat reçues par la banque dépositaire au plus tard à 13h00 CET sont traitées le jour ouvrable bancaire suivant.

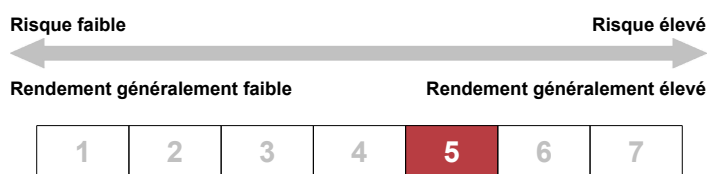
Le Compartiment ne verse aucun revenu, mais le réinvestit.

Le Fonds convient aux investisseurs avec un horizon de placement de moyen à long terme.

Le Fonds supporte ses frais de transaction, ce qui réduit son rendement.

Les parts de cette classe sont ouvertes à tout investisseur.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du placement collectif sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 5 reflète un potentiel de gain et/ou de perte élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions et/ou obligations sur le marché suisse.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du placement collectif.

La catégorie de risque associée à ce placement collectif n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le placement collectif non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Compartiment concentre ses investissements en Suisse, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays. De plus, le Fonds investit principalement en actions de petites et moyennes capitalisations ce qui génère un risque accru car le prix de ces actions pourrait subir des fluctuations plus fortes et plus rapides que des grandes capitalisations.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Compartiment en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des obligations : Le Compartiment, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Compartiment. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de devise : Le Compartiment investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	3,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,54%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage indiqué est un taux maximal, il peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.caceis.ch.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

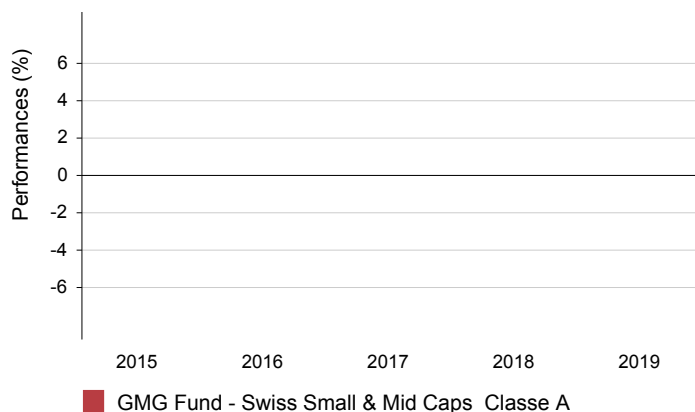
Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du placement collectif : 4 février 2020

Date de lancement de la part : Non émise.

Devise de référence : Franc suisse.



Informations pratiques

Banque dépositaire : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse

Le prospectus et contrat de Fonds, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que les rapports annuels ou semestriels peuvent être obtenus en langue française gratuitement auprès de la direction du Fonds, CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH - 1260 Nyon, et auprès de la banque dépositaire.

Le prix des parts est tenu à disposition sur simple demande auprès de la direction du Fonds ainsi que sur son site internet www.caceis.ch. En outre le prix des parts est publié quotidiennement sur la plateforme internet de Swiss Fund Data AG (www.swissfunddata.ch).

La responsabilité de CACEIS (Switzerland) SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et contrat de Fonds.

Le présent document décrit un compartiment du Fonds.

La législation fiscale peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.

Le présent placement collectif est approuvé et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

La direction du Fonds CACEIS (Switzerland) SA est autorisée et soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 27 mai 2020.